

ALFRED REBOUX

ALFRED REBOUX
BUREAUX: RUE NEUVE, 17
NORD, PAS-DE-CALAIS, SOMME, AIAS,
LA SEINE ET OISE, LES FRAIS DE PORT
EN SUS.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
BUREAUX: RUE NEUVE, 17
NORD, PAS-DE-CALAIS, SOMME, AIAS,
LA SEINE ET OISE, LES FRAIS DE PORT
EN SUS.

ALFRED REBOUX
BUREAUX: RUE NEUVE, 17
NORD, PAS-DE-CALAIS, SOMME, AIAS,
LA SEINE ET OISE, LES FRAIS DE PORT
EN SUS.

ROUBAIX, LE 8 JUIN 1881

Table with 2 columns: 7 JUIN, 8 JUIN. Rows include BOURSE DE PARIS, DÉPÊCHES COMMERCIALES, and various market data.

DÉPÊCHES COMMERCIALES
Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre,
Roubaix, par M. Buteau-Grymonprez.

BULLETIN DU JOUR
On a voté hier à la Chambre les
huit premiers articles de la loi sur
les pensions militaires.

de nouvelles variations sur le thème
qui lui sert depuis huit jours.
Votez la loi Bardoux, si vous ne
voulez pas que les prochaines élections
se fassent sur ce programme:

L'INTOLÉRANCE
La discussion qui se poursuit au
Sénat sur l'obligation de l'enseignement
fait de nouveau ressortir l'esprit
d'intolérance et de haine qui
anime les républicains contre la
liberté religieuse.

térialistes enragés. Ces différentes
manifestations sont faites pour
alarmer les honnêtes gens, les bons
citoyens, les libéraux sincères, qui
espéraient que la Révolution de
1789 avait définitivement fondé en
France la liberté religieuse et philo-

Les magistrats de M. Cazot.
Chaque jour il nous arrive les plus
étranges renseignements sur les
magistrats nommés par M. le garde
des sceaux. On dirait un défi à
la conscience publique.

comptes, de telle sorte qu'il peut
être encore sous le coup de réclama-
tions de ses anciens clients. Le
fait ne paraît pas impossible, puis-
que dans sa carrière il avait eu
des déboires de ce genre, déboires
assez graves pour que ses confrères
aient dû intervenir et l'engager à
prévenir dans une restitution, les
conséquences de la plainte portée.

Le principe d'obligation et la statistique
Le débat sur l'enseignement pri-
maire obligatoire, et l'argument tiré
du progrès de cet enseignement
qu'invoquent sans cesse les parti-
sans de l'obligation, donnent un
intérêt particulier à la statistique
des écoles primaires que le gouver-
nement vient de publier pour les
années 1878-1880.

élèves a augmenté notablement,
tandis qu'il a baissé dans les
autres.
Le nombre des maisons d'école
qui était de 72,830 en 1879, s'est
élevé en 1880 à 73,734; et celui des
maîtres de 117,451 à 119,870. Ces
chiffres sont éloquents. Ils démon-
trent, en effet, que le véritable pro-
grès de l'instruction primaire con-
siste à augmenter le nombre des
écoles et des maîtres, et que c'est
là, et non dans le vote du principe
d'obligation, que se trouve le seul
moyen de restreindre de plus en plus
le nombre des illettrés, et peut-être
de les supprimer absolument.

LES PRINCIPES DE L'OPPORTUNISME
Encore un joli coup d'opportunisme.
La ville de Troyes a tenu absolu-
ment à s'offrir pour maire un ou-
vrier charbon, M. Maillot.
Or M. Maillot, pour exercer ces
fonctions, a dû démissionner, parait-il,
ses roues et ses charrettes. Ne tra-
vaillant plus, il s'est trouvé sans
ressources.

jeté de l'eau bénite sur le cercueil,
il y eut, parait-il, des exclamations
de protestation, des exclamations in-
dignées dans le groupe des francs-
maçons et des libres-penseurs. «Renan
aussi, cria-t-on, c'est une honte,
c'est une lâcheté!»
M. Renan a dû ressentir un réel
dégoût pour ces fanatiques mal é-
levés. Est-il surprenant qu'il ne
soit pas pour quelque chose dans
leurs passions grossières? Ce n'est
pas une thèse académique et un jeu
de bel esprit que de s'attaquer au
christianisme, mais de le faire servir
à la politique, c'est des gens, et c'est
le plus grand nombre, qui, après avoir
lu la Vie de Jésus, en tirent les con-
clusions pratiques avec une logique
brutale; ce sont eux qui ont hué
l'autre jour M. Renan.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE PARTICULIER)
Séance du 7 juin
Présidence de M. GAMBETTA.
LA SÉANCE
La séance est ouverte à 2 heures.
Après la discussion et l'adoption de divers
projets d'intérêt local l'ordre du jour appelle
la discussion des propositions de loi de M.
Bouquet et plusieurs de ses collègues, et de
M. Jules Godin et Peulevey, tendant à modifier
la loi du 10 décembre 1874, sur l'hypo-
thèque maritime.
Urgence déclarée.
Le projet de loi est adopté.

HISTOIRE
DE
Dix-huit Prétendus
PAR CAMILLE DEBANS
Je continue, poursuit le châtelain,
Antoinette, j'ai tout lieu de le croire,
n'aime aucun homme. D'autre part, je
ne vois dans les cercles de nos connaissances
aucun prétendant agréable. Cela m'a
décidé à prendre exemple sur ce tyran de
l'ancienne Grèce.

la fille du tyran de Sicone et l'auteur de
Périclès.
— Est-ce que vous auriez la prétention
d'être du bois dont on fait les ancêtres de
héros? demanda d'un ton fort malicieux
la terrible Mathilde.
— M. de Fontaulade, le colonel M. de
Blossac, mes trois oncles et vous-même,
ma sœur, continua M. de Nathus de l'air
d'un homme qui n'a pas entendu, avez
d'excellentes relations dans le monde; je
les prierais, et vous avec eux, de vouloir
bien choisir, parmi les jeunes gens de
votre connaissance, ceux que vous croi-
riez dignes d'entrer dans ma famille et de
les inviter à venir passer à Nathus un mois
entier qui commencerait le 15 juillet pro-
chain. Quelqu'un a-t-il des observations à
présenter contre mon projet?

la fumée de ce beau feu; vous donneriez
votre consentement, et tout s'en irait. Ce
sera peut-être moins original, mais An-
toinette se trouvera sans doute plus heu-
reuse, et vous serez le grand-père de
Périclès, si vous pouvez. J'ai fini, et je
vous ferai observer que je n'ai pas abusé
de la parole, comme vous avez l'air de
le craindre.
— Ce que vient de dire Mathilde me pa-
rait fort raisonnable, soupira M. de Fon-
taulade, et j'en suis charmé.
— Votre « j'en suis charmé », mon cou-
sin, a l'air d'une belle et bonne méchan-
ceté; mais j'y suis faite, répondit madame
Saint-Aubin, qui demanda au colonel
quel était son sentiment.

vous me direz peut-être quel est l'impru-
dent qui a fait lire l'histoire de Sicone
à M. de Nathus. Il en a joliment profité.
A l'ordinaire, M. de Montaigne tenait
tête à madame Saint-Aubin. Ce n'est pas
qu'il essayât de bavarder autant qu'elle,
non; il la criait d'épigrammes. Cela ne
déplaissait d'ailleurs pas à la dame, qui
avait le caractère très-bien fait. Mais ce
jour-là le juge de paix ne répondit qu'à
une politesse froide à l'invité de ma-
dame Saint-Aubin. Puis il s'excusa d'être
venu si tard.
Ah ça! mon cher Montaigne, lui dit M.
de Nathus, vous avez quelque chose. On
n'apporte pas une mine pareille à un
canevas de famille où il doit être question
de mariage.

Il n'a qu'un défaut, il n'entend rien à
l'archéologie.
— Dites, il n'entendait...
— Comment?
— Oui, ce matin, tout à l'heure j'ai vu
mourir dans mes bras ce sympathique
garçon, que j'avais fini par aimer de tout
mon cœur.
— Mais n'était-il pas accompagné par
un soldat?
— Un frère d'armes qui n'a pas voulu
le quitter une minute depuis un an et qui
l'a soigné avec la tendresse la plus éclair-
ée et la plus délicate; ce n'est du reste
pas un soldat ordinaire, c'est un engagé
volontaire qui a dignement rempli sa
tâche à l'heure de nos désastres et qui,
malgré son intelligence et son courage a
refusé les grades et les honneurs, décla-
rant qu'il ne se battait que pour son
pays. Mais laissez ce sujet, et pardon-
nez-moi, Nathus, de vous avoir fait at-
tendre. Je suis maintenant tout à vous.
Où en étiez-vous? de quoi s'agit-il?
— Mon frère, s'écria madame Saint-
Aubin avec célérité, a imaginé de mettre
sa fille au concours; ce n'est pas un mari
qu'il lui faut pour Antoinette, c'est un
lauréat. Il nous propose de lui apporter
un bouquet de jeunes gens. Ma nièce,
au bout d'un mois, flairera le plus odor-
ant. Et encore est-ce bien elle ou vous,
mon frère, qui choisirez ce prodige par-
fumé?

en se tournant vers madame Saint-Au-
bin, pardon si je prends la parole.
— Allons donc! s'écria Mathilde, vous
voilà redevenu vous-même.
— Mais je n'ai pas bien compris ce que
vous m'avez fait la faveur de m'expli-
quer.
En termes clairs, précis, concis, cette
fois, madame Saint-Aubin mit le juge de
paix au courant de ce qu'on avait dit
avant son arrivée.
— Et maintenant, reprit-elle en termi-
nant, qu'en pensez-vous? Moi, je trouve
cette idée plus insensée que comique.
— C'est fort bien dit, répliqua M. Mon-
taigne, mais il serait peut-être bon d'en-
tendre les raisons de M. de Nathus, car
il doit en avoir.
— Il en a une, dit Mathilde, l'archéolo-
gie.
— Très bien. Mais alors que Nathus
détourne son archéologie.
— Sachez donc, mon cher Montaigne,
dit le père d'Antoinette, qu'avant votre
arrivée ma sœur a prononcé un petit
discours fort bien tourné, suffisamment
spirituel et très digne de votre attention.
— Dans lequel je disais qu'on ne marie
pas une jeune fille à l'heure fixe comme on
fait une adjudication.
— Tu disais aussi, ma chère Mathilde,
que notre fille trouverait certainement
un mari dans le monde où elle va, si que
le moment viendrait alors de la marier.
— Mais cela ne me paraît pas si mal
pensé, dit M. de Montaigne.
— A cela, je réponds, reprit M. de Na-